|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **30ème réunion, Genève (Suisse), 19-23 juin 2023** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Révision 2 du Document** [**TDAG-2****3/48-F**](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0048/) |
|  | **29 novembre 2023** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT) | |
| Rapport de la 30ème réunion du GCDT | |
|  | |

Introduction et points clés

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de Mme Roxanne McElvane Webber (États-Unis) du 19 au 23 juin 2023. Au cours de cette réunion, le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) nouvellement élu, M. Cosmas Luckyson Zavazava, et son équipe ont notamment rendu compte des dernières mesures prises pour achever le Plan d'action de Buenos Aires adopté par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de 2017, ainsi que des mesures prises pendant les cinq premiers mois de la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali (PAK) adopté par la CMDT-22.

La réunion a rassemblé 213 participants, dont 85 femmes et 128 hommes de 79 pays, avec une participation présentielle de 67%. Les Vice-Présidents et Vice-Présidentes du GCDT, M. Christopher Kipkoech Kemei (Kenya), M. Abdulkarim Ayopo Oloyede (Nigéria), Mme Augustina Brizio (Argentine), Mme Andrea Mamprim Grippa (Brésil), Mme Ke Wang (Chine), M. Ahmad Reza Sharafat (Iran), M. Ahmed Abd El-Aziz Gad (Égypte), Mme Shahad Albalawi (Arabie saoudite), Mme Inga Rimkeviciene (Lituanie) et Mme Blanca Gonzalez (Espagne) étaient présents à la réunion, de même que les Présidents des commissions d'études du Secteur du développement de l'UIT, Mme Regina Fleur Assoumou Bessou (Côte d'Ivoire) et M. Fadal Digham (Égypte)[[1]](#footnote-1).

Tous les directeurs régionaux et les chefs de département par intérim du Bureau de développement des télécommunications étaient présents pour examiner les résultats de leurs portefeuilles. Un volet était consacré à la présentation des projets du BDT, ainsi que des commissions d'études de l'UIT-D, de l'initiative pour la jeunesse Generation Connect et du Réseau des femmes de l'UIT-D. Tous les fonctionnaires élus présents à Genève (quatre sur cinq) ont

assisté à l'ouverture de la séance du GCDT et ont prononcé une allocution s'adressant aux participants. La Secrétaire générale de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a également prononcé une allocution lors d'un déjeuner organisé en l'honneur du Réseau des femmes de l'UIT-D (NoW).

L'Union européenne (UE), l'Allemagne, l'Australie, le Japon et le Royaume-Uni ont pris des engagements financiers pour soutenir le nouveau cycle de travail du BDT, officialisés dans le cadre de signatures et d'échanges de dossiers en personne pendant la réunion.

Un résumé préliminaire des conclusions de la réunion figure dans le Document [TDAG-23/DT/5](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-230619-TD-0005/fr).

Il s'agissait de la première réunion du GCDT organisée depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et depuis la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22). Le GCDT a examiné près de 50 contributions et formulé des avis au Directeur dans plusieurs domaines. Notamment, le GCDT a:

• approuvé le plan opérationnel quadriennal glissant du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour la période 2024-2027;

• approuvé les indicateurs clés de performance du cadre de mise en œuvre du Plan d'action de Kigali;

• convenu que le BDT continuera d'élaborer des tableaux de bord interactifs pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des priorités de l'UIT-D;

• approuvé, conformément aux résolutions relatives à la cybersécurité, l'examen de toutes les activités de renforcement des capacités menées entre la CMDT-17 et la CMDT-22, ainsi que des activités prévues dans ce domaine par le Secrétariat du BDT jusqu'à la CMDT-25;

• créé et approuvé un groupe de travail du GCDT chargé de rationaliser les Résolutions de la CMDT et qui sera présidé par Mme Andrea Mamprim Grippa, Vice-présidente du GCDT, et dont les vice-présidents/vice-présidentes seront désignés ultérieurement;

• créé un groupe de travail du GCDT sur les futures Questions de l'UIT-D, présidé par M. Ahmad Reza Sharafat (Iran) et dont les vice-présidents/vice-présidentes seront désignés ultérieurement, et qui démarrera ses travaux à l'issue des prochaines réunions des commissions d'études qui se tiendront en octobre et novembre 2023.

Le GCDT a organisé des séances innovantes, notamment un dialogue interactif entre le Directeur du BDT d'une part, M. Cosmas Zavazava, et les directeurs et directrices des bureaux régionaux de l'UIT et les chefs de département du BDT d'autre part, qui ont répondu à deux questions du Directeur: "Quelles innovations avez-vous intégrées dans vos travaux pour mettre en œuvre le plan opérationnel en 2023?" et "Quel message de soutien adresseriez-vous aux Membres afin de favoriser la mise en œuvre efficace des résultats attendus par la CMDT-22?"

Par ailleurs, le Directeur du BDT a tenu une séance interactive de questions-réponses avec les présidents et présidentes des commissions d'études de l'UIT-D sur les résultats attendus fixés par les réunions du Groupe du Rapporteur et les ateliers publics afférents qui se sont tenus du 8 mai au 2 juin 2023.

Il est important de préciser que quatre nouveaux partenariats ont été annoncés, traduisant les engagements de nouveaux appuis financiers aux activités du BDT:

• M. Jeff Roach, Représentant permanent adjoint et chef de mission adjoint à la Mission permanente de l'Australie auprès des Nations Unies à Genève, était présent pour annoncer que le Ministère australien des infrastructures, des transports, du développement régional, des communications et des arts soutiendra la mise en œuvre d'initiatives régionales dans la région Asie-Pacifique pour un montant total de 591 000 CHF.

• S. E. Simon Manley, Représentant permanent du Gouvernement du Royaume-Uni, était présent pour annoncer un partenariat et un soutien d'une valeur de 83 755 GBP visant à faire progresser la cybersécurité.

• Mme Angelika Knoop-Sievert, de la Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne, était présente pour annoncer que le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères et l'Agence allemande de coopération internationale contribueront à hauteur de 437 362 EUR à améliorer la cybersécurité en renforçant les capacités permettant de promouvoir une représentation égale, pleine et significative des femmes dans le domaine de la cybersécurité.

• M. Yoichi Kanda, représentant le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications, a annoncé une contribution financière de 881 906 USD pour soutenir Connect2Recover, l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement numérique (*Innovation and Entrepreneurship Alliance for Digital Development*), les infrastructures TIC dans la région Asie-Pacifique et la cybersécurité dans le Pacifique.

Mme Lotte Knudsen, Ambassadrice, Cheffe de délégation de l'Union européenne et d'autres organisations internationales, a également présenté un portefeuille de projets de développement numérique de l'UIT financés par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie "Global Gateway" de l'UE.

Par ailleurs, le GCDT a organisé trois séances extraordinaires pour informer les Membres à l'égard des domaines de travail spécifiques au BDT:

• Une séance portant sur la contribution des projets de l'UIT-D au développement durable grâce aux TIC et sur le bénéfice pour les Membres de l'UIT. Celle-ci comprenait une démonstration en direct du nouveau tableau de bord des projets de l'UIT-D.

• Une séance organisée avec la participation du Réseau des femmes de l'UIT-D a examiné la façon dont les Membres pouvaient favoriser la participation des femmes et promouvoir la parité des genres dans leurs travaux, afin de promouvoir la participation pleine, équitable, effective et significative des femmes à la prise de décisions dans l'espace numérique.

• Une séance organisée dans le cadre de Generation Connect pour faire entendre les voix et les expériences des jeunes, ce qui a permis aux délégués d'entendre les points de vue des jeunes, d'établir des liens et de promouvoir un dialogue constructif.

# 1 Allocution de la Secrétaire générale

Mme Doreen Bogdan-Martin s'est réjouie de l'occasion qui lui était donnée de s'adresser pour la première fois au GCDT en tant que Secrétaire générale.

Elle a exprimé l'espoir que l'UIT saura tirer parti de la dynamique acquise pour offrir une connectivité efficace et une transformation numérique durable à un plus grand nombre de personnes, avec un nouvel objectif ambitieux d'obtenir des annonces de contribution à hauteur de 100 milliards USD dans le cadre du programme Partnership to Connect (P2C) d'ici à 2026. La réussite des Objectifs de développement durable (ODD) montre le lien important entre le numérique et le développement, et c'est pourquoi il figure au premier rang du programme mondial. La Secrétaire générale a indiqué que l'utilisation de technologies numériques responsables et durables et les transformations numériques constituent des piliers essentiels, offrant des possibilités sans précédent pour accélérer le développement et la réalisation des ODD.

Elle a souligné que seule l'inclusion numérique, et non la fracture numérique paralysante, permettrait de parvenir à la connectivité universelle et à une transformation numérique durable. Elle a également rappelé que le succès de l'UIT-D, du BDT et de l'ensemble de l'UIT reposait sur un leadership solide et éclairé, sur une coopération stratégique avec les États Membres, avec les Membres de Secteur et avec les organismes des Nations Unies, et que les besoins de nos Membres ne pouvaient être satisfaits que grâce à une organisation d'excellence qui soit transparente, dotée de moyens financiers appropriés, efficace, axée sur les résultats et tournée vers l'avenir.

Madame Bogdan-Martin a souhaité aux participants et aux participantes que le GCDT soit fructueux et a rappelé que la mission de l'UIT en matière de développement, de normalisation et de radiocommunications était collective, et que ce n'est qu'en travaillant ensemble et en fixant des objectifs hautement ambitieux que l'UIT pourra accomplir de grandes choses.

# 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Le Directeur du BDT, M. Cosmas Zavazava, a souhaité la bienvenue aux participants et aux participantes à la 30ème réunion du GCDT et a présenté son ambition et son approche concernant la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali qui reposent sur trois piliers: la réduction de la fracture numérique, la réduction du déficit des compétences et l'accélération de la transformation numérique. Il a souligné la congruence de son ambition avec le Plan d'action de Kigali, avec le Plan stratégique de l'UIT, avec les grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et avec les Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que l'importance de cette mission pour sauver les ODD, comme l'ont signalé le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, et la Secrétaire générale de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin.

Évoquant les six premiers mois de l'année et de son mandat, le Directeur a indiqué que les travaux du BDT "avançaient à grands pas, prenaient de l'élan et attiraient la participation de toutes parts". Il a expliqué que les 90 premiers jours de sa prise de fonction avaient été marqués par des consultations et l'écoute des Membres de l'UIT, des parties prenantes telles que l'ONU et des collègues du BDT, afin de garantir que la stratégie et la restructuration organisationnelle du BDT soient fondées sur des consultations approfondies. Le Directeur a souligné que le BDT était axé sur les résultats et que, grâce à des qualités telles que la souplesse, l'efficacité, l'innovation,

la transparence, la responsabilité, l'engagement, une ambition commune et une stratégie commune, le BDT mettait actuellement en place le projet ***BDT4Impact*** visant à répondre aux besoins des Membres et à obtenir des résultats qui amélioreront le quotidien des personnes.

Le Directeur a précisé que les efforts déployés par le BDT pour mobiliser des ressources pendant les six premiers mois de son mandat avaient rapporté environ 8 millions CHF et a informé le GCDT que plusieurs accords ont été conclus ou sont en cours de conclusion avec des partenaires tels que l'Allemagne, l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni et la Commission européenne, partenariats officialisés individuellement tout au long de la semaine de réunion du GCDT. Il a également indiqué que son équipe et lui souhaitaient à présent concrétiser les annonces de contribution du programme Partner2Connect (P2C) en mettant en relation les bénéficiaires et les donateurs dans le cadre de tables rondes P2C qui se tiendront en même temps que les différents Forums régionaux sur le développement (FRD). Il a également rappelé que sept nouveaux projets avaient été lancés dans les domaines de l'inclusion numérique, de la gestion du spectre, des indicateurs TIC, des réseaux numériques, de la cybersécurité, du renforcement des capacités et des déchets électroniques, et a présenté ses initiatives phares, l'**Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique** (*Innovation and Entrepreneurial Alliance for Digital Development*) et le **Réseau mondial de collaboration numérique pour les organismes de régulation** (*Global Digital Collaboration Network*).

Concernant les événements, le Directeur a communiqué qu'au cours des six premiers mois de son mandat, le BDT avait accueilli avec succès le premier Forum régional sur le développement, le Colloque mondial des régulateurs 2023, des activités de célébration de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, la réunion conjointe du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages. Soulignant l'importance de la participation des parties prenantes, notamment des Nations Unies et des organismes apparentés, le Directeur a indiqué que le BDT avait collaboré avec 123 États Membres dans le cadre de réunions bilatérales et de réunions de délégation, et que six nouveaux Membres de Secteur et Membres Associés avaient rejoint le Secteur de l'UIT-D, ce qui portait le total à 498 Membres.

Enfin, M. Zavazava a précisé que le projet ***BDT4impact*** axé sur les résultats et la réponse aux besoins des Membres "vise avant tout à générer des retombées positives, à améliorer le quotidien des personnes et à obtenir des résultats grâce au développement numérique".

Les diapositives utilisées par le Directeur figurent à l'[Annexe 1](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0048/en) du présent document.

# 3 Allocutions d'autres fonctionnaires élus de l'UIT

Directeur du Bureau des radiocommunications (BR)

M. Mario Maniewicz a souligné l'importance de la collaboration entre le Secteur du développement et le Secteur des radiocommunications de l'UIT et a indiqué que le Plan d'action de Kigali renforçait ce travail dans le cadre de ses domaines prioritaires, des initiatives régionales et des Questions confiées aux commissions d'études, notamment avec le rôle de premier plan de la gestion du spectre, comprenant la planification des fréquences radio, l'harmonisation de l'attribution et de l'identification du spectre, l'amélioration des systèmes de contrôle du spectre. Il a également rappelé la portée des Conférences mondiales des radiocommunications.

Le Directeur a précisé que l'UIT-R, en coordination avec le BDT, avait aidé des pays de la région Afrique à la gestion du spectre et des ressources satellitaires et avait organisé une formation, comprenant des séminaires et des ateliers dans ces domaines essentiels. Il s'est engagé à continuer de soutenir des initiatives semblables, notamment en participant régulièrement aux travaux des commissions d'études de l'UIT-D et aux sujets d'intérêt mutuel pour toutes les régions. Il a informé que le Bureau des radiocommunications poursuivrait la collaboration et les échanges constructifs, en contribuant aux produits, aux publications et aux cartes d'information intersectorielles relatives aux Questions à l'étude.

Il a indiqué l'importance de la diffusion d'informations pour que le Règlement des radiocommunications soit appliqué efficacement et a souligné la nécessité de collaborer avec le BDT dans le cadre de la plate-forme de l'Académie de l'UIT afin d'offrir de nouvelles formations essentielles, par exemple sur les formalités à accomplir concernant l'industrie spatiale, sur l'évaluation du spectre et sur la tarification.

Conscient de la spécificité et de la diversité des mandats et des domaines de priorité, M. Maniewicz a précisé que le Bureau des radiocommunications mettrait en œuvre tous les efforts nécessaires pour poursuivre la collaboration fructueuse et de longue date avec l'UIT-D.

Directeur du Bureau de la normalisation (TSB) de l'UIT

M. Seizo Onoe a souligné la nécessité que le Secteur du développement et le Secteur de la normalisation établissent les bases techniques d'un progrès mondial qui repose sur l'utilisation et la diffusion des TIC dans des domaines tels que le renforcement des capacités, la conformité aux normes, l'information durable, l'inclusion sociale et financière et l'autonomisation des jeunes entreprises et des PME.

M. Onoe a insisté sur la nécessité de garantir que les grandes avancées en matière de normalisation des TIC soient accessibles à toutes et à tous et que les travaux du Secteur de la normalisation de l'UIT aient des retombées à l'échelle mondiale. Cette mission, a-t-il indiqué, repose sur une collaboration avec le Secteur du développement qui permet de continuer à réunir des experts et des expertes de différentes disciplines et à établir des ponts entre des pays qui se trouvent à des stades différents de développement économique. Le Directeur a rappelé l'importance de travailler ensemble pour instaurer la confiance en un avenir numérique qui soit financièrement à la portée de toutes et tous.

# 4 Remarques liminaires de la Présidente du GCDT

Mme Roxanne McElvane Webber a remercié la Secrétaire générale de l'UIT, le Directeur du Bureau de la normalisation de l'UIT et le Directeur du Bureau des radiocommunications pour leur soutien, ainsi que le Directeur du Bureau de développement des télécommunications pour son ambition et pour le volume impressionnant de travail accompli durant les six premiers mois de son mandat.

La Présidente a donné la parole à la Présidente et au Président des commissions d'études de l'UIT‑D, aux Vice-Présidentes et Vice-Présidents du GCDT de chacune des régions et aux directrices et directeurs des bureaux régionaux de l'UIT lors d'une table ronde de présentation dans le cadre de la préparation de tous les participants au nouveau cycle de travail du GCDT.

La Présidente a rappelé le rôle du GCDT, à savoir conseiller le Directeur du BDT, examiner les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies du Secteur du développement, orienter les travaux des commissions d'études de l'UIT-D et assurer la coordination avec les autres Secteurs de l'UIT, ainsi que l'obligation de rendre compte à la CMDT. Elle a par ailleurs mis en avant l'éthique de travail et l'expérience solides de l'équipe remarquable du GCDT et de l'UIT-D, qui aideront l'UIT-D à faire avancer et mettre en œuvre le projet ***BDT4impact***.

Après avoir rappelé les attentes concernant la réunion du GCDT et les résultats escomptés définis dans les résolutions pertinentes, la Présidente a précisé aux participantes et aux participants que la prochaine réunion de la CMDT devrait se tenir dans environ deux ans et demi et que les conseils, les décisions et les activités devront être examinés à l'aune de ce cadre et de ce calendrier.

# 5 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps

Document [1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0001/fr)

Document [DT/1(Rév.8)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-230619-TD-0001/fr)

Document [DT/2](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-230619-TD-0002/fr)

L'ordre du jour et les Documents relatifs au programme de gestion du temps ont été examinés par le GCDT et adoptés à l'unanimité, après avoir procédé à des modifications proposées par les participants.

|  |
| --- |
| Le GCDT est convenu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour initialement proposé:  1) examiner les travaux concernant les résultats attendus par la dernière réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH) (figurant à l'Annexe 3 du Document [2](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/fr), Add.2) sous le point 8.9 de l'ordre du jour; et  2) ajouter le document qui présente le plan opérationnel glissant de l'UIT sous le point spécifique 8.3.1 de l'ordre du jour.  Le GCDT a adopté l'ordre du jour révisé et le programme de gestion du temps. |

# 6 Résultats de la CMDT-22

Le Secrétariat du BDT a élaboré et communiqué un résumé des résultats de la CMDT-22 dans le Document [15(Rév.1-2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0015/fr).

La huitième Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22), tenue du 6 au 16 juin 2022 à Kigali (Rwanda), a été un événement historique organisé dans le but de fournir une connectivité efficace et financièrement accessible pour les quelque 2,9 milliards de personnes dans le monde qui, à ce jour, n'ont toujours pas accès à une connexion Internet.

Sous le thème "Connecter les non-connectés afin d'atteindre un développement durable", la CMDT-22 a rassemblé 2 152 participantes et participants (1 304 personnes en présentiel et 848 en ligne), réunissant 150 États Membres (127 pays présents et 23 pays en ligne), 96 Membres du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT‑D), 37 universités, ainsi que des observateurs conformément à la Résolution 99 de la Conférence de plénipotentiaires, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.

Le GCDT a indiqué que le dernier cycle avait été fortement affecté par la pandémie de COVID‑19, notamment avec le report des Conférences mondiales de l'UIT prévues entre 2020 et 2022. Trois des quatre Conférences mondiales (Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, Conférence mondiale de développement des télécommunications et Conférence de plénipotentiaires) ont eu lieu la même année, à savoir en 2022. La CMDT initialement prévue en 2021 a été reportée à juin 2022. En raison de ce report, le cycle entre la CMDT-17 et la CMDT-22 a été prolongé et la durée entre la CMDT-22 et la CMDT suivante (prévue en 2025) sera de trois ans au lieu du cycle normal de quatre ans.

Le Document examine également les questions approuvées par la CMDT-22 qui ont été affectées par la nécessité d'aligner les produits de l'UIT-D sur le cycle de travail du Secteur et, le cas échéant, sur la planification stratégique de l'UIT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Rapport sur les résultats de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22). |

Document [31(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0031/fr)

|  |
| --- |
| La Contribution, élaborée par la Fédération de Russie, propose de poursuivre le processus de rationalisation des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires et de la Conférence mondiale de développement des télécommunications afin d'éviter, dans la mesure du possible, les doublons. Le GCDT a pris note du Document et a décidé de créer un Groupe de travail sur la rationalisation des Résolutions (GT-RR). Il a également pris note des principes directeurs relatifs à la rationalisation des Résolutions de la CMDT présentés dans le Document [TDAG23/DT/4](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-230619-TD-0004/fr) qui ont été approuvés par le GCDT durant le dernier cycle d'études à l'approche de la CMDT-22. Le GT-RR est ouvert à la participation de tous les Membres. Un projet de document sera soumis au GCDT 24 et une version définitive sera élaborée pour le GCDT 25.  Le GCDT est convenu que le mandat serait défini lors de la première réunion et que le GT-RR mènerait ses travaux par correspondance et se réunirait, si nécessaire, de manière virtuelle.  Le GCDT a nommé la Vice-Présidente du GCDT pour la région Amériques, Mme Andrea Mamprim Grippa, Présidente du Groupe de travail.  Il est également convenu de créer des listes de diffusion afin de permettre aux Membres de participer aux travaux du Groupe de travail. Le GCDT a invité les six régions à participer. |

# 7 Résultats de la PP-22 intéressant les travaux de l'UIT-D

Document [12](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0012/fr)

Le Document, élaboré par le Secrétariat du BDT, fournit un aperçu des Décisions et des Résolutions de la PP-22 qui sont pertinentes pour les travaux de l'UIT-D et de son Secrétariat, et définit la mise en œuvre et facilite la coordination avec les bureaux et le Secrétariat général de l'UIT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le Secrétariat du BDT pour le résumé des résultats de la Conférence de plénipotentiaires qui sont pertinents pour l'UIT-D. |

Document [39](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0039/fr)

La Contribution, élaborée par la République populaire de Chine, porte sur la mise en œuvre de la Résolution 167 de la PP-22 et vise à faciliter la mise en place de règles pour les réunions virtuelles, à améliorer le niveau des technologies de l'information et à permettre à un plus grand nombre de pays en développement de participer aux réunions et aux activités de l'UIT-D.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document et fait part de son soutien à la Contribution. |

## 7.1 Présentation du Plan stratégique de l'UIT

Document [17](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0017/fr)

Le Document, élaboré par le Secrétariat général de l'UIT, présente le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027. Il décrit comment utiliser le nouveau Plan stratégique pour élaborer les plans opérationnels des Secteurs. Le document comprend i) un calendrier pour l'élaboration; ii) le processus de consultation et les résultats; iii) ainsi que les lignes directrices approuvées par le Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier (GTC-SFP) visant à définir le nouveau cadre du Plan stratégique, lequel a été présenté avec une explication détaillée de tous les éléments.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. |

# 8 Mise en œuvre par le BDT du Plan d'action de l'UIT-D (y compris des initiatives régionales), contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et aux Objectifs de développement durable (ODD) et élaboration du plan opérationnel de 2023 (PO23)

Document [2](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/fr)

Le Document rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires (adopté par la CMDT-17), laquelle comprend les travaux du BDT menés entre la CMDT-22 et la fin de 2022 et ceux effectués entre janvier et avril 2023 pour mettre en œuvre le Plan d'action de Kigali.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction. |

## 8.1 Mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires

Le Document [2 (Add.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/), présenté par le Secrétariat du BDT, rend compte des travaux menés entre 2018 et le 31 décembre 2022 pour mettre en œuvre les objectifs établis dans le Plan d'action de Buenos Aires ([Document 2 de la CMDT-22](https://www.itu.int/md/D18-WTDC21-C-0002/)), informe le GCDT des activités mises en place de 2018 à avril 2022 et rend compte des nouvelles les activités mises en œuvre de mai à décembre 2022.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction et félicité le BDT et les Membres de l'UIT-D pour les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans le Plan d'action de Buenos Aires. Il a également reconnu que les efforts de mise en œuvre avaient fait face à des changements et à des difficultés, en particulier aux obstacles liés à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions. Le GCDT a par ailleurs demandé au Secrétariat de fournir des comptes financiers complets et un bilan des dotations budgétaires du Plan d'action de Buenos Aires correspondant au cycle de mise en œuvre antérieur. |

Document [2 (Add.1)(Ann.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/fr)

L'Annexe 1 du Document 2 (Add.1) fournit un compte rendu de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires et analyse les liens existant entre les priorités du BDT d'une part et les initiatives spéciales, le programme de la CMDT, les initiatives régionales, les Questions à l'étude, les Résolutions de l'UIT, les projets, les Objectifs de développement durable, les grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et les priorités thématiques du programme Connect 2030 d'autre part. Le Secrétariat du BDT a indiqué qu'au vu de cet Addendum, le rapport sur le Plan d'action de Buenos Aires était désormais clos.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction. |

## 8.2 Mise en œuvre du Plan d'action de Kigali (PAK) et 8.3 Élaboration du Plan opérationnel pour 2023

Document [2(Add.2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/fr)

L'Addendum 2 au Document 2, présenté par le Secrétariat du BDT, comprend le cadre élaboré par le BDT pour mettre en œuvre le nouveau Plan d'action de Kigali ("cadre d'action de l'UIT-D"), ainsi que les grandes lignes des activités menées entre janvier et avril 2023 pour exécuter ce Plan. Le Secrétariat du BDT a également indiqué qu'un rapport complet sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali en 2023 sera soumis au GCDT-24.

Conformément aux instructions du Plan d'action de Kigali, le BDT a élaboré un ensemble d'indicateurs clés de performance pour mesurer les résultats et les produits attendus (produits et services) déterminés par les Membres de l'UIT pour le cycle de mise en œuvre 2023-2027. Ces indicateurs sont fondés sur les travaux accomplis par le Groupe de travail du GCDT sur le Plan stratégique et opérationnel (GT-PSO) pendant le cycle 2017-2022, lequel, avec le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques (GT-RDPT), a établi les bases du Plan d'action de Kigali. Les indicateurs clés de performance de chaque priorité de l'UIT-D et leurs "facteurs moteurs" associés ont été définis par les responsables thématiques et les directeurs régionaux du BDT, en étroite consultation avec la direction du BDT.

La ventilation du budget présentée comprend à la fois les activités du siège et les activités régionales, y compris les activités régionales transversales telles que les Forums régionaux sur le développement (FRD) et le financement direct de l'aide.

Les activités relatives aux priorités et aux facteurs moteurs des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID) sont également intégrées dans les axes de travail correspondants.

Le Secrétariat du BDT a précisé que les indicateurs clés de performance sont axés sur les résultats et reflètent à la fois les priorités et les travaux fondamentaux de l'UIT-D et qu'ils lui permettront de mesurer les progrès accomplis et la réalisation des objectifs dans les différents domaines de travail du nouveau cycle. Ils sont fondés sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires et garantissent la continuité des services fournis aux Membres de l'UIT. La prochaine étape consistera à élaborer des tableaux de bord interactifs qui donneront un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre par région et par domaine de travail, afin d'aider les Membres à comprendre les dynamiques de mise en œuvre et le taux de mise en œuvre globale.

Les recommandations reçues des États Membres, à savoir l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la République de Corée et le Royaume-Uni, ont permis d'affiner et de rationaliser davantage les indicateurs du Plan d'action de Kigali (voir Document [DT/3](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-230619-TD-0003/fr)) et d'établir les bases qui permettront au GCDT d'approuver le plan opérationnel.

|  |
| --- |
| Le GCDT a salué le nouveau cadre de mise en œuvre du Plan d'action de Kigali et approuvé les modifications proposées par plusieurs États Membres ainsi que les indicateurs clés de performance associés. Le cadre devrait également servir de base au plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2023-2027.  Le GCDT a également approuvé les travaux du Secrétariat du BDT sur l'élaboration des tableaux de bord interactifs qui permettront de rendre compte clairement des progrès accomplis dans la réalisation des priorités de l'UIT-D définies par les Membres.  Par ailleurs, le GCDT est convenu que les tableaux de bord permettront de présenter des indicateurs d'ensemble pour les priorités et les facteurs moteurs de l'UIT-D, plutôt que des indicateurs individuels, afin de fournir des indications de haut niveau sur le progrès global. |

Document [2(Add.2)(Ann.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/)

Le Secrétariat du BDT a présenté le rapport du séminaire de la direction qui s'est tenu du 7 au 9 février 2023. Le séminaire, dirigé par le Directeur du BDT, a servi de cadre pour aligner la stratégie opérationnelle des travaux du Bureau pour le cycle de mise en œuvre 2023-2026 en cours sur les résultats et les orientations de la CMDT-22 et de la PP-22. Le GCDT a accueilli favorablement le plan opérationnel de l'UIT-D pour 2023, qui constitue l'un des principaux résultats du séminaire.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction. |

Document [2(Add.2)(Ann.2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/)

L'Annexe 2 au Document 2, présentée par le Secrétariat du BDT, comprend un projet de tableau de bord qui indique les activités menées pour mettre en œuvre le plan opérationnel 2023, conformément au Plan d'action de Kigali. La présentation au GCDT montrait une maquette de tableau de bord, qui constitue un outil de rapport représentatif de l'engagement du BDT de garantir la responsabilité, la transparence et l'efficacité de ses activités et de ses processus. Le tableau de bord sera publié sur une page Web protégée du TIES et mis à jour chaque trimestre. Il sera mis à la disposition des Membres à la fin de 2023.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du projet. Le Secrétariat du BDT fournira en temps voulu les informations sur l'état d'avancement du développement des nouveaux outils de suivi opérationnel fondés sur les indicateurs clés de performance, définis dans le cadre de mise en œuvre du Plan d'action de Kigali. |

Document [22](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0022/)

Afin d'améliorer davantage la collaboration entre les commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT‑R, la contribution (Kenya et ATDI) propose de nommer un Rapporteur de la Commission d'études 1 de l'UIT-R chargé de liaison avec les commissions d'études de l'UIT-D, et que la Commission d'études 1 de l'UIT-D et la Commission d'études 2 de l'UIT-D désignent également un ou deux rapporteurs pour les représenter à l'UIT-R. La Contribution suggère que le Bureau des radiocommunications (BR) participe régulièrement aux réunions des commissions d'études de l'UIT-D afin de représenter l'UIT-R.

M. Mohamad Haji (Kenya) s'est porté volontaire pour être le Rapporteur chargé de liaison si la Commission d'études 1 de l'UIT-D décidait d'en désigner un. Les coordonnateurs de la Commission d'études 1 de l'UIT-D pour la Résolution 9 de la CMDT-22 sont les Vice-Présidents M. Sunil Kumar Singhal (Inde) et M. Roberto Hirayama (Brésil), comme indiqué dans l'Annexe 2 du rapport de la Présidente de la CE 1 au GCDT (Document [TDAG-30/5](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0005/)) et dans l'Annexe 2 du rapport de la réunion de la CE 1 de 2022 (Document [1/REP/8](https://www.itu.int/md/D22-SG01-R-0008/)). M. Hideo Imanaka (Japon) et M. Haim Mazar (ATDI, France) sont les coordonnateurs pour la Commission d'études 2 de l'UIT‑D (Tableau 3 du Document [2/REP/8](https://www.itu.int/md/D22-SG02-R-0008/fr), 20 décembre 2022, et Annexe 2 du Document [TDAG‑30/6](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0006/)).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document sur la mise en œuvre de la Résolution 9 (Rév. Kigali, 2022) et de la collaboration de l'UIT-R et de l'UIT-D concernant la participation des pays à la gestion du spectre, en particulier des pays en développement, et fait part de son soutien aux efforts des commissions d'études des deux Secteurs pour travailler ensemble.  Le GCDT a également pris note de la nomination des coordonnateurs désignés par les commissions d'études dans les Secteurs de l'UIT-R et de l'UIT-D et a indiqué que, au vu des difficultés soulevées dans l'Annexe de la Résolution, les coordonnateurs pourraient aider le Secteur de l'UIT-R à déterminer les éléments de leurs travaux qui pourraient être opportuns et utiles aux commissions d'études de l'UIT-D au regard de leurs études en cours.  Le GCDT a également invité les directeurs du Bureau des radiocommunications et du Bureau de développement des télécommunications à travailler ensemble selon les mécanismes actuellement en place entre l'UIT-R et l'UIT-D et à rendre compte de cette collaboration à la prochaine réunion du GCDT.  Le GCDT a indiqué que le point 8.6 sur les activités des commissions d'études de l'UIT-D et les progrès réalisés traite également de cette question. |

Document [23](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0023/)

Le Document 23, présenté par l'Association pour le progrès des communications (APC), concerne la mise en œuvre de la Résolution 11 sur les services de télécommunication et de technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales, isolées et mal desservies qui vise à renforcer les capacités des communautés autochtones et rurales en Afrique (en sus de la Résolution 46). Il souligne l'importance de mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour favoriser l'expansion et la maintenance des réseaux de télécommunication dans les zones rurales et isolées, conformément aux Résolutions de la CMDT.

Le GCDT a salué le travail de l'UIT et de l'Association pour le progrès des communications (APC) dans la région Amériques. Par ailleurs, les participants se sont montrés favorables à la mise en place de programmes de formation analogues qui visent à renforcer les capacités de création, de maintenance et de gestion durable des projets de communication et de télécommunication gérés localement dans les communautés autochtones et rurales de toutes les régions, notamment en Afrique.

Les participants ont salué les compétences et l'expérience de l'APC en matière de promotion et de contribution à un accès efficace auprès des communautés locales, et ont suggéré que l'organisation travaille avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'UIT afin de promouvoir ces programmes.

|  |
| --- |
| Le GCDT a appuyé sans réserve la proposition et le programme et salué le programme inclusif. |

Document [33](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0033/)

La Contribution présente le système de gestion des fréquences STIR mis au point par l'Autorité nationale des médias et de l'infocommunication de Hongrie (NMHH) sur l'attribution des fréquences et les règles d'utilisation des bandes de fréquences. La NMHH a proposé d'aider les autres pays à utiliser ce système et à l'adapter à leurs besoins.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document, remercié la Hongrie pour son offre généreuse et invité les pays à étudier l'intérêt du système. Le GCDT a également invité la Hongrie à fournir davantage d'informations sur ce système aux Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D dans le cadre d'une séance plénière. |

Document [36](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0036/)

La Contribution rend compte des problèmes de cybermenace, de cyberattaque et de cybercriminalité rencontrés par le Timor-Leste et, en se fondant sur les résolutions existantes au niveau mondial, vise à résoudre les problèmes de cybersécurité auxquels font face les États Membres, en particulier les pays les moins avancés. Elle souligne également qu'il est fondamental de faciliter la mise en œuvre des engagements en accélérant l'appui et les interventions.

De nombreux participants ont pris la parole pour contribuer à cette question. Par ailleurs, le Brésil a proposé de partager ses ressources sur la protection en ligne des enfants qui ont été traduites en portugais.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le Timor-Leste pour son initiative et souligné l'importance de cette question pour les Membres de l'UIT. Le GCDT a pris note que le BDT continue d'apporter son soutien à la transformation numérique au Timor-Leste. |

Document [40](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0040/)

La Contribution, élaborée par la République populaire de Chine, comprend plusieurs propositions sur la manière dont le BDT pourrait aider les Membres à renforcer la transformation numérique durable pendant le nouveau cycle de mise en œuvre et à consolider les capacités nationales en matière de transformation numérique.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié la Chine pour cette proposition détaillée soumise au BDT et rappelé l'importance d'aligner les travaux du BDT sur les besoins et les orientations indiqués par les Membres de l'UIT sur cette question importante. |

Document [41](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0041/)

La Contribution, élaborée par la République islamique du Pakistan, présente le programme "Villages intelligents" du Pakistan qui vise la transformation numérique des communautés rurales et isolées en offrant une connectivité numérique et en donnant de l'autonomie aux citoyens et aux citoyennes, grâce à un meilleur accès à un ensemble de services numériques susceptibles d'améliorer sensiblement le bien-être et les moyens de subsistance, conformément à l'ambition Digital Pakistan de l'État pakistanais.

Cette approche novatrice d'accès au numérique dans les zones rurales grâce à des services modulables et durables repose sur l'utilisation d'infrastructures TIC efficaces. La connectivité numérique et les plates-formes développées dans le cadre de ce programme peuvent être utilisées par plusieurs secteurs socio-économiques, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, les affaires et le commerce. L'État pakistanais cherche actuellement à élargir le programme "Villages intelligents" dans le pays et souhaite établir des partenariats et une collaboration avec l'UIT et avec Huawei, qui ont contribué au succès du programme.

De nombreux délégués ont remercié le travail accompli avec le BDT pour mettre en œuvre les projets "Villages intelligents" et "Îles intelligentes".

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement le Document et remercié le Pakistan pour les informations concernant l'initiative. |

Document [42](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0042/)

La Contribution fournit un aperçu des activités menées en collaboration par l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) et l'UIT. Elle recommande de mettre en place des mesures visant à intensifier les actions d'éducation, de formation et de renforcement des capacités humaines, conformément aux résultats de la CMDT-22, en collaboration étroite avec les trois Secteurs de l'UIT.

|  |
| --- |
| Aucun représentant de l'AIBD n'étant présent physiquement ni virtuellement. Par conséquent, cette Contribution n'a pas pu être présentée. |

Document [43](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0043/)

La Contribution conjointe, élaborée par l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suède, propose de procéder à un examen et à un recensement de toutes les activités de renforcement des capacités mises en place dans le cadre de l'application des Résolutions de la CMDT-17 sur le cyberespace, ainsi que des activités prévues jusqu'à la CMDT-25. Ce recensement permettra de faire le point sur les initiatives mises en place, sur leurs résultats et sur les projets futurs, dans le but de rationaliser les actions, de garantir l'efficacité et une collaboration plus efficace entre les États Membres et les autres partenaires.

Pendant les échanges, le Président de la Commission d'études 2 a informé le GCDT qu'à la dernière réunion du Groupe du Rapporteur, il avait été conseillé à l'équipe chargée de la Question 3/2 sur la cybersécurité de fournir un recensement exhaustif des activités de cybersécurité en lien avec les plates‑formes, les certificats et les programmes mis en place par les pays et les organisations.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suède pour la Contribution et souligné l'importance fondamentale de cette question. Le GCDT a pris note des contributions et des actions mises en place par le BDT pour garantir la sécurité dans l'espace numérique. Le Directeur du BDT est convenu d'étoffer les informations présentées régulièrement aux commissions d'études de l'UIT à cet égard et, comme demandé, présentera les résultats au prochain GCDT. |

Document [45](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0045/)

La Contribution, élaborée par le Timor-Leste, présente le processus global de transformation numérique dans le cadre du plan stratégique Timor Digital 2032 qui vise à tirer parti des solutions numériques pour améliorer le bien-être des personnes et stimuler la croissance économique. Elle décrit par ailleurs des mesures permettant de supprimer les obstacles à l'accès à l'éducation, grâce à la promotion de l'utilisation des TIC et à la connexion numérique dans toutes les écoles du pays, de mettre en place des mesures de protection en ligne des enfants et de développer un réseau national sécurisé, solide et modulable.

Le Timor-Leste a demandé l'aide de l'UIT pour créer un environnement favorable, soulever des fonds, mettre en place des infrastructures et renforcer les capacités locales pour que chaque école ait accès à une connexion Internet fiable, afin de garantir un environnement en ligne sûr et sécurisé aux utilisateurs et à la communauté.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la Contribution et souligné la nécessité de continuer d'apporter un soutien au Timor-Leste et à d'autres Membres dans le domaine de la transformation numérique. |

## 8.4 Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT pour la période 2024-2027

Document [46](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0046/fr)

Le Document, élaboré par le Secrétariat général de l'UIT, présente l'avant-projet du plan opérationnel quadriennal glissant de l'Union pour la période 2024–2027 qui sera examiné par le Conseil à sa session de 2023.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction de la présentation de l'avant-projet du plan opérationnel quadriennal glissant de l'Union pour la période 2024–2027. |

## 8.5 Projets et initiatives spéciales de l'UIT-D

Document [7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0007/fr)

Le Document, présenté par le Secrétariat du BDT, fournit un aperçu des travaux de l'UIT-D concernant l'élaboration et la mise en œuvre de projets dans les six régions de l'UIT ainsi que d'activités multirégionales. Plus précisément, pour la période allant de janvier à mai 2023, le BDT a conclu sept nouveaux projets pour un montant de 7,2 millions CHF et est en pourparlers pour huit autres projets pour un montant de 12,9 millions CHF. Les projets conclus en 2023 comprennent: "Initiative pour la Corne de l'Afrique" financée par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) (Allemagne); "Soporte institucional al INDOTEL", financé par INDOTEL (République dominicaine); "Connectivité universelle et efficace", financé par l'Union européenne; "Partenariat pour un renforcement de la cybersécurité", financé par GIZ (Allemagne); "Appui à l'infrastructure Giga", financé par l'UNICEF; "Construire les bases de VaMoz Digital!", financé par l'Union européenne; et "Élaboration et mise en œuvre d'une politique et d'une réglementation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques pour une économie circulaire", financé par la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST) (Royaume d'Arabie saoudite).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document et remercié le Directeur du BDT et son équipe d'avoir apporté des éclaircissements concernant le financement des initiatives régionales et d'autres projets de l'UIT-D.  Le GCDT a souligné la nécessité de veiller à la clarté à l'avenir. Il a par ailleurs souligné la nécessité de demander un financement pour les initiatives régionales et indiqué que la question des initiatives régionales était également traitée dans le Document [25](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0025/). |

Document [13(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0013/fr)

Le document, élaboré par le Secrétariat du BDT, présente les objectifs de l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement numérique (*Innovation and Entrepreneurship Alliance for Digital Development*) et rend compte des progrès et de la mise en œuvre. Il indique que, étant donné que toutes les régions de l'UIT ont fait de l'innovation et de l'entrepreneuriat une priorité, l'initiative contribuera à la réussite de la mise en œuvre des initiatives régionales et interrégionales.

Il informe également que les travaux de l'Alliance sont complémentaires d'autres initiatives de l'UIT, notamment iCodi et la coalition numérique Partner2Connect (P2C), et qu'ils garantiront une cohérence et tireront le meilleur parti des autres initiatives pour atteindre les objectifs.

|  |
| --- |
| Le GCDT a exprimé ses remerciements pour le document sur l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement numérique et indiqué que l'Union accordait une priorité fondamentale à l'initiative. Il a également fait part de l'intérêt manifesté par les pays tant pour la réunion que pour les initiatives régionales et la Résolution 90. Par ailleurs, il a précisé les retombées attendues de l'appui aux initiatives régionales.  Le Secrétariat du BDT a précisé que les travaux pour la création de l'Alliance et de ses mécanismes se poursuivaient. En vue d'une transparence totale, le BDT rendra compte des avancées de l'Alliance au GCDT. Le BDT délivrera à chaque centre d'accélération du réseau de l'Alliance une accréditation pour une durée déterminée et exigera des activités et un examen réguliers. La collaboration avec le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) et d'autres parties prenantes se poursuit, et il existe une forte cohésion avec d'autres initiatives de l'UIT pour contribuer à l'ambition d'une connectivité numérique efficace pour les Membres.  Le GCDT a également salué le soutien apporté à la présence régionale par le Centre d'innovation de l'Inde qui est accueilli dans les locaux du bureau de zone de l'UIT. |

Document [14(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0014/fr)

Le Document, élaboré par le Secrétariat du BDT, fournit un aperçu des travaux menés dans le cadre de quatre initiatives et projets, à savoir Giga, UIT-Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (ITU-UK FCDO), Connect2Recover et Partner2Connect, ainsi que de leur contribution à la mise en œuvre des résolutions de la CMDT‑22 et à d'autres résultats dans le cadre de multiples priorités de l'UIT-D.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le BDT pour ce Document et indiqué la nécessité de poursuivre ces initiatives et ces projets solides. Le Secrétariat du BDT a souligné l'importance du financement et remercié les Membres de continuer à soutenir les projets Connect2Recover, Partner2Connect et ITU-UK FCDO, et est convenu qu'il fallait redonner de l'élan au projet Giga. |

## 8.6 Mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-22

Document [25 + Ann.1](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0025/fr)

Les Documents informent que la mise en œuvre complète des initiatives régionales nécessitera des financements importants qui devront être obtenus grâce à la mobilisation de ressources et par d'autres moyens. Pendant le cycle précédent, la CMDT-17 avait proposé d'allouer un montant d'un million CHF à chaque initiative afin de garantir une mise en œuvre intégrale et efficace. À la suite de l'adoption des initiatives régionales par la CMDT-17, le Conseil a doté un fonds d'amorçage de 5 millions CHF pour la période 2018-2021 lors de sa session de 2018.

Les Documents indiquent également que la dotation précédente provenait des excédents du budget de l'UIT et que la situation financière actuelle ne permet plus une telle affectation. Toutefois, il a été demandé aux Membres de considérer un niveau de priorité approprié pour ces travaux. Le Conseil examinera la question du financement lors de sa prochaine session.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le BDT d'avoir fourni des informations sur la situation du financement des initiatives régionales adoptées à la CMDT-22 et indiqué que le Conseil statuera sur la question relative aux difficultés de dotation de fonds pour les initiatives régionales à sa prochaine session. Les participants ont suggéré qu'un document simple et concis qui distingue clairement le financement des initiatives régionales et celui des autres projets prévus au budget du BDT soit envoyé au Conseil sous forme de révision ou d'annexe au document du BDT sur cette question, afin de faire une mise au point pour les conseillers et de permettre une prise de décision fondée sur les faits. |

Document [37(Rév.1-2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0037/fr)

La Contribution, élaborée par l'Australie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa, décrit les principales initiatives régionales actuellement mises en œuvre dans les États insulaires du Pacifique pour répondre aux besoins de développement des télécommunications et des TIC. De nombreux États insulaires du Pacifique font face à un ensemble inhabituel de difficultés, à savoir l'éloignement, la pénurie de ressources et de compétences, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les répercussions sévères des changements climatiques. Cet aperçu vise à aider le BDT à suivre la mise en œuvre des priorités du Plan d'action de Kigali pour la région Asie‑Pacifique et souligne l'importance de la présence régionale de l'UIT, qui constitue un moteur clé pour atteindre de manière efficace et rationnelle les objectifs et les priorités du Secteur de l'UIT-D.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document et remercié les États Membres pour les renseignements présentés et les conseils donnés au Directeur du BDT. |

## 8.7 Activités des commissions d'études de l'UIT-D

Document [5(Rév.1-3)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0005/fr)

Le Document présente les points essentiels de la première réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-D de la période d'études 2022-2025, qui s'est tenue du 28 novembre au 2 décembre, et de la première série de réunions du Groupe du Rapporteur (et d'ateliers publics) tenues du 8 au 19 mai 2023.

Le Secrétariat du BDT a indiqué que les groupes du Rapporteur pour les sept Questions confiées à la Commission d'études 1 progressaient adéquatement vers les résultats fixés par la CMDT et qu'un contenu riche permettant de poursuivre l'élaboration des produits annuels et un avant‑projet de rapport final avaient été reçus.

Document [6(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0006/fr)

Le Document présente les points essentiels de la première réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D de la période d'études 2022-2025, qui s'est tenue du 5 au 9 décembre 2022, et des travaux préparatoires en vue des réunions des groupes du Rapporteur de la Commission d'études 2, tenues du 22 mai au 2 juin 2023, ainsi qu'un examen du programme de travail.

Il a été indiqué que les travaux des groupes du Rapporteur pour les sept Questions confiées à la Commission d'études 2 de l'UIT-D progressaient adéquatement vers les résultats fixés par la CMDT.

Le Document soumet deux propositions en vue de leur considération:

– Créer un groupe intersectoriel pour renforcer et rationaliser la coopération avec l'UIT-T sur les questions relatives à la transformation numérique, notamment sachant que lors de sa dernière réunion (30 mai au 2 juin 2023), le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) a créé un Groupe du Rapporteur sur la transformation numérique durable (GR-TN).

– Considérer l'idée des groupes régionaux mis en place par les commissions d'études de l'UIT-T (par exemple, les groupes régionaux de l'UIT-T sur les villes intelligentes) et le rôle des bureaux régionaux pour appuyer les États Membres.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note des Documents et remercié les Présidents des Commissions d'études pour la présentation des activités et des progrès accomplis.  Les participants ont souligné la qualité des Contributions et demandé que davantage de contributions soient apportées sur la plate-forme des commissions d'études. Par ailleurs, ont également été soulignées l'importance et la nécessité de renforcer davantage les synergies avec les travaux menés par les bureaux régionaux, y compris les événements du BDT tels que le Colloque mondial des régulateurs (GSR) et les Forums régionaux sur le développement (FRD), ainsi qu'avec les autres Secteurs de l'UIT.  Compte tenu du nombre record de candidatures reçues pour la période d'études actuelle, il a été suggéré que les commissions d'études de l'UIT-D collaborent pour définir des lignes directrices concernant la désignation des candidats et des candidates aux fonctions de rapporteurs et vice-rapporteurs, dans le cadre des travaux de préparation de la prochaine CMDT.  Le GCDT a créé un groupe de travail sur l'avenir des Questions à l'étude. Le groupe démarrera ses travaux à l'issue des prochaines réunions des commissions d'études qui se tiendront en octobre et novembre 2023 et sera présidé par M. Ahmad Reza Sharafat (Iran). |

## 8.8 Questions relatives aux Membres, aux partenariats et au secteur privé

Document [4](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0004/fr)

Le Document rend compte des activités et des résultats des travaux du BDT menés dans le domaine des partenariats et de la mobilisation des ressources entre le 1er janvier 2022 et le 30 avril 2023. Le document rappelle l'importance des partenariats et de la collaboration internationale, considérés par la CMDT-22 comme une nouvelle priorité et un facteur moteur du Plan d'action de Kigali, et rend compte des résultats obtenus qui sont indiqués dans la section des points clés du présent rapport (page 2) et dans l'allocution du Directeur s'adressant au GCDT. Le document informe également le GCDT des mesures stratégiques et des résultats obtenus par le BDT, à savoir la consolidation des relations avec les partenaires existants, la prise de contact avec de nouveaux partenaires potentiels et le renforcement de la collaboration avec les organismes des Nations Unies.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction. |

Document [8(Rév.1-2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0008/fr)

Le document fournit un aperçu de l'évolution des Membres de l'UIT-D entre 2021 et le 5 mai 2023 et comprend des recommandations de mesures visant à intensifier les efforts de recrutement et de fidélisation de nouveaux Membres, conformément aux résultats de la CMDT-22 et de la PP-22.

La présentation du document a mis en exergue la nécessité que l'UIT prennent des mesures à l'égard des difficultés rencontrées par l'UIT-D pour recruter de nouveaux Membres, notamment réviser le nombre d'événements réservés aux Membres par rapport aux événements ouverts, les cotisations de l'UIT-D par rapport à celles des autres Secteurs de l'UIT et les répercussions sur les Membres de la consolidation du secteur privé.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document ainsi que des actions et des initiatives mises en œuvre par le BDT pour augmenter le nombre de Membres et renforcer leur participation aux travaux de l'UIT‑D.  Le Secrétariat du BDT a appelé les États Membres à apporter une aide en approuvant au plus vite les candidatures des Membres potentiels de l'UIT-D et à continuer d'encourager le secteur privé national et les professionnels à rejoindre le Secteur.  Le Président du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO), créé en vertu de la Résolution 71 (Rév. Kigali, 2022), a rendu compte des principaux résultats des travaux du Groupe. Des délégués ont également souligné l'importance des professionnels et du secteur privé et remercié le BDT pour le travail considérable accompli pour augmenter le nombre de Membres de Secteur et de Membres Associés de l'UIT-D. |

Document [26](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0026/fr)

La Contribution, élaborée par l'Australie, présente les obstacles auxquels se heurtent les universités qui souhaitent participer aux travaux de l'UIT et propose des mesures visant à renforcer la participation et fondées sur l'expérience australienne. L'objectif est d'aider le GCDT à définir des mesures et des mécanismes supplémentaires qui facilitent la participation des universités.

Plusieurs consultations ont été menées auprès des universités Membres de l'UIT afin d'examiner les difficultés auxquelles elles doivent faire face et d'améliorer la proposition de valeur.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement la contribution de l'Australie et recommandé au BDT d'examiner les propositions et de les communiquer aux Secteurs de l'UIT-R et de l'UIT-T. |

Document [29](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0029/fr)

La Contribution, élaborée par l'Autorité nationale des médias et de l'infocommunication de Hongrie (NMHH), présente l'expérience solide de cet organisme concernant l'arrêt de la 3G, qui pourrait être utile à d'autres organismes de régulation engagés dans un tel processus.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction de la Contribution de la Hongrie et plusieurs Membres ont fait part de leur intérêt à l'égard de l'approche proposée pour l'arrêt de la 3G. |

Document [30](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0030/fr)

La Contribution, élaborée par l'Union des Comores, souligne l'importance de la collecte, l'analyse et la diffusion au niveau national des données statistiques et des indicateurs TIC pour mesurer les tendances du développement numérique. Cette importance est indiquée dans les résolutions de l'UIT (ainsi que par les organismes régionaux, infrarégionaux et internationaux), en particulier dans la Résolution 8 (Rév. Kigali, 2022). La Contribution met en exergue les difficultés rencontrées par les Comores et porte à l'attention du GCDT la Recommandation figurant dans le rapport sur la mise en œuvre de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de renforcer les équipes consacrées aux travaux statistiques en intensifiant l'assistance technique, ce qui pourrait bénéficier aux États Membres.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement le rapport des Comores et la proposition de création d'un Observatoire national du numérique. Il soutient également la recommandation d'assistance aux Membres pour la collecte de statistiques sur les TIC. |

## 8.9 Rapport du Président du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)

Document [10(Rév.1-2)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0010/fr)

Le Document présente les travaux du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI). Le Groupe a été créé en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et révisée par la CMDT‑22, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions liées au renforcement des capacités.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la Contribution et remercié le Président du GCBI pour le rapport. Il a également noté que les désignations des représentants de la région Asie-Pacifique du Groupe n'avaient pas encore été reçues, mais qu'il s'attendait à ce que cette information soit communiquée prochainement. |

## 8.10 Collecte et diffusion d'informations et de statistiques

Document [2(Add.2)(Ann.3)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0002/fr)

Le Document rend compte des travaux menés par le Secrétariat du BDT et les États Membres conformément à la Résolution 131 (Rév. Bucarest, 2022) pour élaborer un Indice de développement des TIC (IDI) et les principales caractéristiques de cet indice, en tenant compte des travaux de tous les Membres du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC dans les ménages (EGH). Le GCDT a été informé que la méthode définitive sera soumise à l'approbation des États Membres en août 2023. La méthode sera adoptée si elle est approuvée par 70% des États Membres ayant répondu à la consultation, conformément à la Résolution 131. Si tel est le cas, l'indice IDI 2023 sera publié fin novembre ou début décembre de cette même année.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre en cours de la Résolution 131 de la Conférence de plénipotentiaires et salué les progrès accomplis dans l'élaboration d'un nouvel indice de développement des TIC. Il a par ailleurs pris note que le Directeur du BDT rendrait également compte au Conseil sur cette question. |

# 9 Travaux préparatoires en vue du prochain Sommet de la jeunesse

Document [27](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0027/fr)

Le Document présente les propositions du BDT concernant l'organisation d'un Sommet mondial de la jeunesse avant la CMDT-25 dans le cadre de la Stratégie pour la jeunesse de l'UIT, qui prévoient la programmation d'un volet sur la jeunesse à chaque Réunion préparatoire régionale de la CMDT‑25. Les résultats des volets consacrés à la jeunesse de chaque réunion préparatoire régionale (RPM) constitueront des documents de référence pour la Déclaration mondiale de la jeunesse qui sera élaborée lors du Sommet mondial.

Le GCDT a examiné cette proposition conjointement avec les Contributions de l'Australie et de la Fédération de Russie. De nombreux pays participants au GCDT ont indiqué qu'il était important d'entendre la voix des jeunes d'aujourd'hui afin de prendre en compte, le cas échéant, leurs points de vue dans les plans et les activités du Secteur. Le GCDT a décidé à l'unanimité de tenir un Sommet de la jeunesse.

Malgré une certaine préférence pour tenir le prochain Sommet mondial de la jeunesse et la prochaine CMDT en même temps, de nombreux pays semblaient s'accorder pour que le Sommet ait lieu avant la CMDT-25, et suffisamment à l'avance pour que les Membres de l'UIT puissent tenir compte des résultats dans leurs soumissions à la Conférence. Plusieurs pays considèrent que le processus utilisé par le BDT pour promouvoir la participation au Sommet mondial de la jeunesse de 2022 pourrait être appliqué à nouveau, à savoir que la désignation des participants et les propositions de l'ordre du jour soient fournies par les Membres de l'UIT, par les Organisations régionales de télécommunication et par les Bureaux régionaux, en collaboration avec le BDT. Certains pays préféraient également créer un groupe de travail du GCDT ou un groupe directeur composé de représentants et représentantes des différentes régions; tandis que d'autres semblent plutôt préférer créer ce groupe pour gérer les aspects organisationnels qui concernent principalement la participation et l'ordre du jour. D'autres encore pensent qu'un tel groupe n'est absolument pas nécessaire, compte tenu, entre autres, du succès de l'organisation du Sommet de 2022 par le BDT.

Deux pays ont fait part de leur préoccupation concernant la séparation des deux événements et un autre pense que la participation des jeunes au Sommet devrait être limitée uniquement aux Membres des délégations nationales qui participent à la CMDT. Deux pays ont indiqué qu'ils préféraient que le Conseil examine la question, en envisageant la possibilité que l'organisation de l'événement n'incombe pas au Secteur du développement.

|  |
| --- |
| Le GCDT a décidé à l'unanimité de tenir un Sommet de la jeunesse. Des discussions supplémentaires sont nécessaires pour décider du format et du calendrier de l'événement. |

Document [35](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0035/fr)

Le Document contribue aux propositions du Secrétariat concernant l'organisation d'un Sommet mondial de la jeunesse avant la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de 2025.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document et remercié la Fédération de Russie pour sa proposition opportune. |

Document [38(Rév.1-3)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0038/fr)

Le document, élaboré par l'Australie, l'Inde, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa, demandait au BDT de fournir des informations sur les besoins financiers et les ressources nécessaires pour accueillir un Sommet mondial sur la jeunesse Generation Connect, afin de permettre aux Membres et aux hôtes potentiels de prendre en considération les besoins financiers et logistiques.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la Contribution et examiné la réponse du BDT qui se fonde sur son expérience antérieure. |

# 10 Collaboration avec les autres Secteurs

Document [9(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0009/)

Le Document présente le rapport d'activité des travaux du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG) et rend compte des conclusions de la dernière réunion du Groupe qui a eu lieu le 2 mai 2023. Tenue parallèlement à la réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), la réunion de l'ISCG était présidée par M. Fabio Bigi (Italie). Le Président a informé que le groupe avait examiné les tableaux de comparaison pour les trois Secteurs et qu'un nouveau Mécanisme de coordination intersectorielle (MCIS) interne, qui sera présenté au Conseil à sa session de juillet 2023, permettra de couvrir tous les thèmes nécessitant une coordination intersectorielle et de faciliter le suivi et l'évaluation.

L'ISCG a examiné les derniers progrès des travaux internes sur les activités de l'UIT relatives aux changements climatiques et à l'accessibilité [pour la première fois, le projet de budget de l'Union prévoit un montant de 100 000 CHF par an pour la période 2024-2025 pour la mise en accessibilité de l'UIT (sous-titrage, etc.). L'ISCG a également étudié les lignes directrices du GCNT sur la participation à distance. Le Groupe avait à cet égard adressé une note de liaison au GCDT, l'invitant à faire connaître ses règles en matière de gouvernance et de gestion des réunions virtuelles, afin d'essayer de déterminer à court terme des bonnes pratiques communes et concertées pour aider le Conseil dans ses délibérations, conformément à la Résolution 167 de la Conférence de plénipotentiaires (Rév. Bucarest, 2022), et en vue d'élaborer une approche commune à l'échelle de l'Union à plus à long terme.

Deux futurs thèmes de travail possibles pour l'ISCG sont la réduction de la fracture numérique et l'harmonisation du site web de l'UIT.

Le rapport du Président indique également que le Groupe a signalé que le concept "Une UIT unie dans l'action" demandait davantage d'éclaircissements, en tenant compte du fait que les Membres ont besoin à la fois de disposer de plans opérationnels détaillés de chaque Secteur, mais aussi que les mécanismes de coordination à l'échelle de l'UIT soient améliorés, notamment la rationalisation des Résolutions en appliquant le recensement disponible en ligne.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la Contribution avec satisfaction. |

Document [19](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0019/)

Le Document présente une note de liaison du Groupe de coordination intersectorielle (ISCG) qui décrit les procédures à suivre par les groupes consultatifs des Secteurs pour diffuser et accéder aux documents relatifs aux activités intersectorielles sur le site web de l'ISCG.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. Le bureau du GCDT a rédigé une note de liaison en réponse accusant réception et faisant part de la volonté du GCDT et du BDT de collaborer au mécanisme. |

Document [20](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0020/)

Le Document présente une note de liaison reçue du Groupe de coordination intersectorielle (ISCG) à titre d'information qui fait le point sur les dernières évolutions en matière de traduction automatique à l'UIT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. Le bureau du GCDT a rédigé une note de liaison en réponse accusant réception et faisant part de la volonté du GCDT et du BDT de collaborer à l'innovation. |

Document [21](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0021/)

Le Document présente une note de liaison reçue du GCNT à titre d'information concernant les nouvelles lignes directrices relatives à la participation à distance.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. Le bureau du GCDT a rédigé une note de liaison en réponse accusant réception et faisant part de la volonté du GCDT et du BDT de collaborer au mécanisme. |

Document [24](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0024/)

Le Document présente une note de liaison reçue du Groupe de coordination intersectorielle (ISCG) à titre d'information qui fournit des informations sur les réunions virtuelles et demande aux groupes consultatifs des Secteurs de communiquer leurs procédures de gestion à cet égard.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. Le bureau du GCDT a rédigé une note de liaison en réponse accusant réception et faisant part de la volonté du BDT de collaborer au mécanisme. |

Document [34](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0034/)

La Contribution, élaborée par la Fédération de Russie, propose de renforcer la coordination intersectorielle en se fondant sur les résultats de recensement des commissions d'études des Secteurs de l'UIT pour déterminer les questions d'intérêt mutuel. Elle indique également la nécessité de recenser les Questions à l'étude de l'UIT-D, les Groupes de travail de l'UIT-R et les Questions à l'étude de l'UIT-T.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la Contribution. Le Secrétariat du BDT a remercié la Fédération de Russie et expliqué que l'exercice de recensement était en cours et se poursuivrait. |

# 11 Travaux préparatoires en vue de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 et de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023

Document [16](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0016/)

Le Document rend compte des travaux préparatoires en cours en vue de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23) et de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR-23).

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le Bureau des radiocommunications pour ces informations et pris note que la Conférence mondiale des radiocommunications ne proposerait pas de participation à distance. |

# 12 Contribution aux travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)

Document [3](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0003/)

Le Document fait le point sur la situation du Règlement des télécommunications internationales (RTI), en application de la Résolution 146 (Rév. Bucarest, 2022), dans laquelle il est décidé de poursuivre l'étude des questions liées à l'examen périodique du RTI et qui décrit les procédures à mettre en œuvre. Le Document informe que le prochain Conseil (11 au 21 juillet 2023) examinera et approuvera le mandat et les méthodes de travail du Groupe EG-RTI.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document. |

# 13 Utilisation des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité

Document [32](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0032/)

La Contribution, élaborée par la Fédération de Russie, indique la nécessité d'utiliser toutes les langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité dans les publications et sur les sites web de l'UIT-D, nonobstant les décisions à cet égard de la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires.

Le GCDT a échangé sur la possibilité d'inscrire cette question en suspens à l'ordre du jour des réunions futures.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la nécessité de mettre en œuvre la Résolution 154 sur un pied d'égalité pour toutes les langues et a également pris note des efforts du BDT pour accroître l'utilisation de la traduction automatique. |

# 14 Calendrier des événements de l'UIT-D

Document [11](https://www.itu.int/md/D22-TDAG30-C-0011/)

Le Document comprend le projet de calendrier des principaux événements de l'UIT-D prévus pour les quatre prochaines années, ainsi que quelques-uns des événements principaux de l'UIT indiqués à titre de référence.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du Document avec satisfaction et s'est dit préoccupé par les conséquences négatives sur le budget que pourrait avoir l'organisation d'événements en dehors du siège de l'UIT à Genève. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Le Vice-président pour la Communauté d'États indépendants (CEI), M. Orozobek Zhazybaevick Kaiykov (République kirghize), n'était pas présent à la réunion. [↑](#footnote-ref-1)